



COMPAGNIE IVOIRIENNE D'ELECTRICITE

Société Anonyme au capital de 14 milliards de francs CFA

Siège Social : 1, AV CHRISTIANI, Treichville - 01 B.P. 6923 ABIDJAN 01 - R.C.C.M : CI-ABJ-1990-B-149 296 - Compte contribuable 90 0 .996 S

Tél. : 27.21.23.33.00 - Fax : 27.21.23.35.88 - RI. : REEL - C.D.L : DIRECTION DES GRANDES ENTREPRISES - BANQUE SGBCI ABIDJAN : 111 308 70:

Direction Régionale de :

SUD OUEST

TEL. :

Fax :

SITE WEB : WWW.CIE.CI

FACTURE D'ELECTRICITE BASSE TENSION N°180

12/2024

PERIODE :

Date d'émission : 12/12/2024

Nom, prénom et adresse :

OUATTARA YAYA

Ilot 116 Lot 1234WAWA MEGUI

MÉAGUI
EXPLOITATION : 23F037831000
IDENTIFIANT : 23F0601100161
RÉFÉRENCE :
REGROUPEMENT : 1
TYPE CLIENT : 10 A
RÉGLAGE DISJONCTEUR :

Téléphone : 0000000000

Adresse postale : SOUBRE

C.C.Client :

PUISSEANCE SOUSCRITE : 2,2
CODE TARIF : 02
CODE USAGE : 1
QUALITÉ PAYEUR : 00
TYPE FACTURE :
TYPE ÉQUIPEMENT : 1
TYPE BRANCHEMENT :

MONTANT A REGLER : 23 285

Consommation du :

29/09/2024

29/11/2024

au :

Date limite de paiement : 07/01/2025

RELEVE COMPTEUR		INDEX			COEFFICIENT DE LECTURE	CONSOMMATION ENREGISTREE (kWh)
NUMERO	ANCIEN	NOUVEAU	DIFFERENCE			
23F_13096052	7 871	8 068	197	1,0		197
DETAILED DE LA FACTURATION						
Tranches	Consommation	Prix Unitaire HT	Montant HT	Taux TVA	Montant TVA	Montant TTC (Fcfa)
1	197	73,66	14 510	18	2 610	17 120
			3 015	18	545	3 560
Prime fixe			17 525		3 155	20 680
Total Facture Energie						
Autres taxes						Montant TTC (Fcfa)
Redevance Electrification Rurale par bimestre						310
Taxes Rémunératoire pour l'Enlèvement des Ordures Ménagères						195
Redevance RTI						2 000
Timbre d'Etat (*)						100
						23 285
TOTAL FACTURE (Fcfa)						0
Impayés Antérieurs CIE						0
Impayés Antérieurs RTI						0
MONTANT TOTAL A REGLER (Fcfa) (*)						23 285
Sauf erreur ou omission de notre part						

Message au client :

«Cher client, conformément à l'arrêté interministériel N°1355/MMPE/MFB du 27/12/23, de nouveaux tarifs d'électricité sont en vigueur pour l'ensemble des abonnés. Plus d'info au 179.»

(*) Pour un règlement par chèque,
le timbre d'état n'est pas perçu;
le montant à régler est alors de : 23 185

Au-delà de la date limite de paiement, il sera perçu la somme
de : 2 320 à titre de frais de recouvrement, et il
sera procédé sans préavis, à la suspension de la fourniture d'électricité

NB : Voir informations utiles au verso

COUPON D'IDENTIFICATION A détacher et joindre à votre paiement



EXPLOITATION : MÉAGUI
REFERENCE : 23F0601100161
IDENTIFIANT : 23F037831000
REGROUPEMENT : 23F037831000

Facture N° 180 du 12/2024
Consommation du 29/09/2024
Date d'émission au 29/11/2024
Date d'émission 12/12/2024

TOTAL FACTURE (Fcfa) 23 285
Impayés 0
TOTAL A REGLER (Fcfa) 23 285

DCD JS 71.07.01

